



Votre Assemblée Générale se réunira

le jeudi 24 avril 2003 à 15h30,

à CHALLENGER - 1, avenue Eugène Freyssinet - 78280 GUYANCOURT

à l'effet de délibérer **sur l'ordre du jour suivant** :

PARTIE ORDINAIRE

- . Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2002.
- . Rapports des commissaires aux comptes sur l'accomplissement de leur mission au cours de l'exercice 2002.
- . Rapport spécial du conseil d'administration sur les options de souscription ou d'achat d'actions.
- . Approbation des comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002 présentés par le conseil.
- . Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2002 présentés par le conseil.
- . Affectation et répartition du résultat de l'exercice 2002.
- . Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation des conventions qui y sont mentionnées.
- . Ratification de la cooptation d'un administrateur
- . Renouvellement du mandat de deux administrateurs.
- . Nomination de deux administrateurs membres des conseils de surveillance des Fonds Communs de Placement représentant les salariés actionnaires.
- . Nomination d'un nouveau censeur.
- . Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire.
- . Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant.
- . Montant des jetons de présence à allouer.
- . Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de faire acheter par la Société ses propres actions ou certificats d'investissement.

PARTIE EXTRAORDINAIRE

- . Rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes.
- . Autorisation à donner au conseil d'administration de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la Société.
- . Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'utiliser les délégations permettant d'augmenter le capital, en cas d'offre publique portant sur les titres de la Société.
- . Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les actionnaires ou titulaires de certificats de droit de vote, qui souhaitent assister à cette Assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance, doivent impérativement :

- pour les actionnaires nominatifs ou titulaires de certificats de droit de vote : être inscrits en compte nominatif au plus tard le vendredi 18 avril 2003 (minuit) ;
- pour les actionnaires au porteur : faire établir, par l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leur compte titres, un certificat de dépôt, constatant l'indisponibilité des titres jusqu'à la date de l'Assemblée, qui devra être reçu effectivement par la Société BOUYGUES - Service Titres - B.P. 23 - 1, avenue Eugène Freyssinet - GUYANCOURT - 78184 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX (Tél. 01 30 60 35 82 - Fax. 01 30 60 38 08) au plus tard le vendredi 18 avril 2003 (minuit).

Les actionnaires ou titulaires de certificats de droits de vote, désirant assister à cette Assemblée, pourront faire une demande de lettre d'admission :

- pour les actionnaires nominatifs ou titulaires de certificats de droit de vote : auprès de la Société BOUYGUES, à l'adresse ci-dessus ;
- pour les actionnaires au porteur : auprès de l'intermédiaire habilité, qui assure la gestion de leur compte titres.

Les actionnaires ou titulaires de certificats de droits de vote, n'assistant pas personnellement à cette Assemblée et souhaitant être représentés ou voter par correspondance, pourront :

- pour les titulaires de certificats de droit de vote : demander un formulaire unique de pouvoir / vote par correspondance à la Société BOUYGUES, à l'adresse ci-dessus ;
- pour les actionnaires nominatifs : renvoyer à la société BOUYGUES le formulaire unique de pouvoir / vote par correspondance, qui leur sera adressé avec la convocation ;
- pour les actionnaires au porteur : demander à l'intermédiaire habilité, qui assure la gestion de leur compte titres, un formulaire unique de pouvoir / vote par correspondance.

Les formulaires de vote par correspondance devront être reçus effectivement par la Société BOUYGUES, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le vendredi 18 avril 2003 (minuit).